



Entre Marne et Grand-Morin
Mairie de Crécy La Chapelle
Place Michel Houel 77580 CRECY LA CHAPELLE

Mail : bureau@emegm.com
Sites : www.emegm.com
www.artstage.fr

Association de Loi 1901
RNA : W77 1002 846 – Siret : 420 379 034 00028

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023/2024
COURS DE MODELAGE TERRE A CUIRE
Place Edouard de Moustier – 77580 Crécy-La-Chapelle
(en face de la Collégiale)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____

TARIFS

Cotisation individuelle :

Tarif unique 15,00 €

Cours :

20 séances de 2h30 380,00 €

25 séances de 2h30 475,00 €

COURS DEMANDÉ

Mardi de 18h30 à 21h00

Claude Grollimund vous propose un programme adapté à 2 niveaux :

Pour les élèves de niveau 1 (débutants), l'apprentissage se déroulera en 3 grandes étapes :

- La traduction en terre d'un document noir et blanc en 3 D
- L'identification et la maîtrise des contraintes techniques (par exemple, envisager une structure pour tenir la terre)
- La prise de conscience des contraintes de la terre et la traduction nécessaire (l'interprétation d'une chevelure par exemple)

Pour les élèves de niveau 2, les étapes seront les suivantes :

- Le choix d'un thème personnel (recherche d'un style et d'une écriture)
- Le travail de la composition
- Les techniques de moulages (plâtre et silicone)
- La maîtrise des couleurs et patines



<http://www.claudegrollimund.com/>

RÈGLEMENT

Cotisation		
À régler en une fois par chèque séparé ⁽¹⁾	15,00 €	
Cours		
	<input type="checkbox"/> Formule 20 cours de 2h30	<input type="checkbox"/> Formule 25 cours de 2h30
<input type="checkbox"/> En 1 fois ⁽²⁾	1 chèque de 380,00 €	1 chèque de 475,00 €
<input type="checkbox"/> En 3 fois ⁽³⁾	3 chèques de 126,67 €	3 chèques de 158,33 €
<input type="checkbox"/> En 5 fois ⁽⁴⁾	5 chèques de 76,00 €	5 chèques de 95,00 €
<input type="checkbox"/> En 8 fois ⁽⁵⁾	8 chèques de 47,50 €	8 chèques de 59,38 €
<input type="checkbox"/> En 10 fois ⁽⁶⁾	10 chèques de 38,00 €	10 chèques de 47,50 €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de EMEGM et seront débités en :

⁽¹⁾ Oct 2023

⁽²⁾ Oct 2023

⁽³⁾ Oct 2023, Janv et Avril 2024

⁽⁴⁾ Oct, Déc 2023, Fév, Avril et Juin 2024

⁽⁵⁾ Oct, Nov 2023, Janv, Fév, Mars, Avril, Mai et Juin 2024

⁽⁶⁾ 1 fois par mois d'octobre 2023 à juillet 2024 inclus

Je souhaite obtenir un reçu (CAF / Comités d'Entreprises)

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, EMEGM s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. L'adhérent dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.